

Association

AMLI : association pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés

1965

Les Journées UNAFO du 27 et 28 novembre 2018

Les personnes en déprise ? dans nos logements : comment agir ?

L'AMLI: Une richesse humaine

Nos équipes

275

collaboratrices et collaborateurs

80%

de femmes

20%

d'hommes

+25 (depuis le 31/12/2017)

66%

dédiés à

l'hébergement et à la location accompagnée

75% formés

Nos Valeurs

- Une agilité créative
- Un comportement exemplaire
- Un engagement responsable
- L'esprit d'équipe
- L'ouverture aux autres



L'AMLI: Nos Champs d'intervention

Nos services

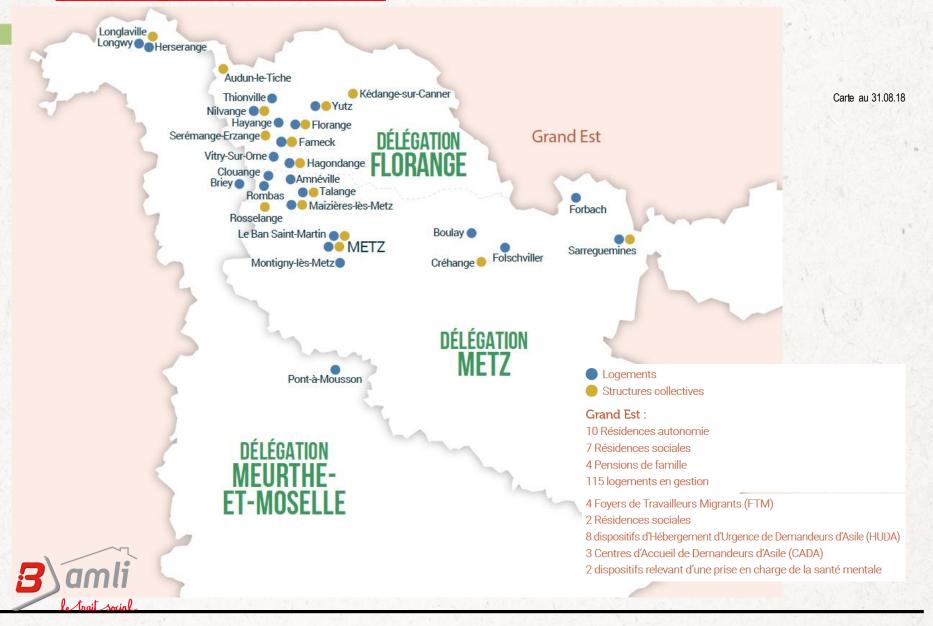
La Location Accompagnée 2685 solutions logements

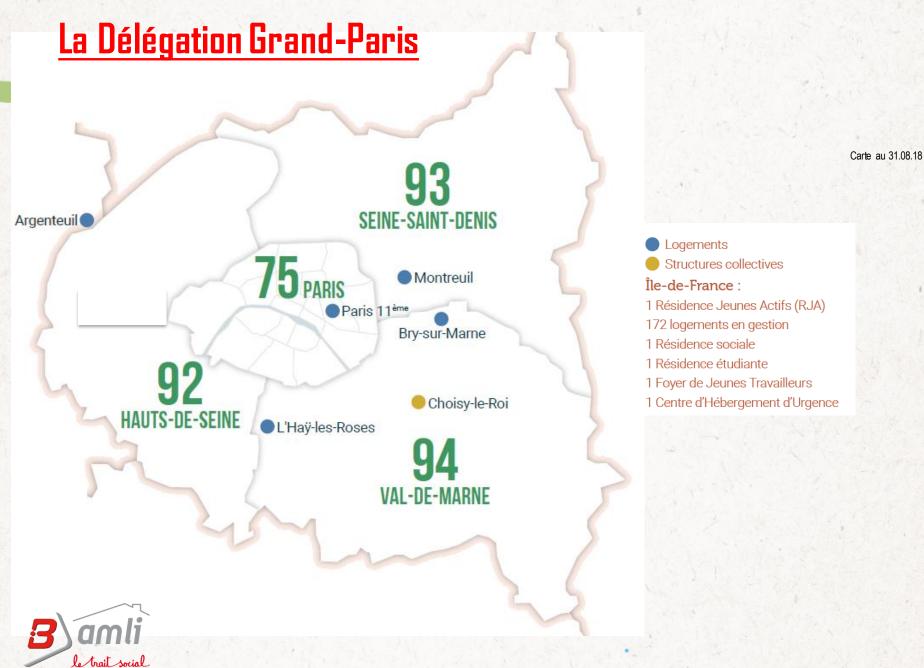
L'Hébergement 2117 places 3830 personnes accueillies L'Action Sociale 2741 Ménages Accompagnés

Ingénierie Sociale Urbaine 1170 ménages rencontrés, des partenariats multiples



La Délégation Grand-Est





La Question de la déprise

Le lieu: Le Foyer de Travailleurs Migrants de Metz, 23 Avenue de Blida

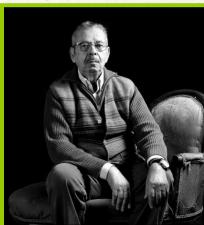
Le contexte : En 2016, nous avons l'autorisation de créer un CADA de 120 places sur l'établissement

Le déploiement d'une MOUS relogement : 111 relogements sont effectués sur l'année par une équipe dédiée comprenant 1 chargé d'étude, sociologue de formation. Ce dernier devait également mener en parallèle une étude sociologique du site.



Le chargé d'étude a structuré son étude autour de plusieurs thématiques

- Les raisons de l'ancrage des résidents dans l'établissement,
- Les fragilités des résidents,
- Les pratiques professionnelles déployées.



La Question de la déprise

Parmi les fragilités détectées, la <u>notion d'auto-exclusion ou déprise</u> a fait écho à des situations constatées depuis plusieurs années par nos collaborateurs, à savoir la présence sur nos établissements de résidents :

- qui refusent toute aide,
- aux émotions émoussées et la pensée inhibée avec lesquels il est difficile de dialoguer,
- qui engagent une rupture active des liens jusqu'à devenir « invisibles » sur l'établissement,
- qui occupent des logements en état d'incurie

Pour compléter et approfondir notre compréhension de ce phénomène qui met parfois en échec l'accompagnement que nous pouvons proposer, une convention avec l'université de Nancy-Metz a été formalisée en 2017 (financement DAAEN) afin de réaliser une étude sur plusieurs de nos établissements dont le FTM de Metz-Blida.



Comment agir ? Nos actions

De la sensibilisation

 Sensibilisation de nos collaborateurs et de nos partenaires à cette question lors de la journée professionnelle du Trait social et du Lab'2017

Aux mesures concrètes

- Création d'un poste de monitrice en juin 2017 sur le site de Metz-Blida afin d'accompagner les résidents les plus fragiles,
- Mise en place en 2019 d'une action « Au-delà du Toit » structurée en deux axes
 - Faire de l'accueil un temps fort pour le nouvel entrant dans la structure
 - Garder le lien avec le résident tout au long de son parcours
- Travail en partenariat avec l'université de Nancy-Metz pour créer une action de formation des professionnels dédiée au « Vieillissement et Déprise » Cette dernière sera intégrée au parcours de formation des équipes du Trait Social.